

## **Renforcement des capacités pour une réforme des services axée sur le développement: Aide pour le Commerce (APC), intégration régionale et négociations APE en Afrique**

*Ministère Fédérale de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)  
Berlin, Allemagne*

*Le 24 Avril 2009*

### **RESUMÉ DES DISCUSSIONS**

#### **Introduction**

Dans la perspective de contribuer à une réforme du commerce des services axée sur le développement pour les pays en voie de développement (PVD), le JEICP, BMZ et GTZ ont co-organisé le 24 avril 2009, un séminaire au Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) à Berlin – Allemagne.

Ce séminaire a rassemblé, de manière informelle, des partenaires issus de pays ACP et Européens (secteurs privé et public) en vue d'échanger sur les conditions clés pour une réforme du commerce des services axée sur le développement ainsi que l'assistance technique requise pour soutenir ce processus.

Les discussions ont porté sur les besoins et types d'appui au niveau national et régional provenant en général d'une réforme du commerce des services et notamment dans le cadre des négociations APE.

Dans un premier temps, les représentants des PVD provenant de divers milieux professionnels, ont partagé leurs expériences dans le commerce des services afin de mettre en exergue les contraintes auxquelles ils font face. Deuxièmement, des actions spécifiques, approches et pratiques pour le renforcement des capacités humaine, institutionnelle, et productive, aux niveaux régional et national, ont été abordées. Les discussions se sont inspirées, notamment, des programmes de travail de JEICP et GTZ financés par le BMZ.

## **Objectifs du séminaire**

La réunion a atteint trois objectifs très importants. D'abord elle a permis des échanges de vues dans un cadre informel sur les conditions clés pour une réforme du commerce des services axée sur le développement ainsi que l'assistance technique requise pour soutenir ce processus. Elle a, en particulier, offert une opportunité aux Africains d'indiquer leurs besoins dans le cadre du commerce des services. Dans un second plan, les pratiques et expériences acquises ont été abordées pour arriver à un terrain d'entente sur les éléments requis pour appuyer le renforcement des capacités humaine, institutionnelle et productive sur le commerce et les services en Afrique. En conclusion, des fournisseurs de programmes de renforcement des capacités dans le commerce des services ont donné un aperçu de leur expérience dans l'appui aux réformes des services et aux négociations sur le commerce des services, y compris comment ils ont, et continuent de relever les défis soulevés dans le cadre des discussions.

## **Conclusions principales et perspectives d'avancement**

Les conclusions principales et les perspectives d'avancement qui en découlent pour appuyer une réforme du commerce des services axée sur le développement sont comme suit:

1. Le commerce des services est d'une importance majeure étant donné qu'il offre des opportunités d'exportation ; il peut jouer un rôle clé dans le cadre de la compétitivité avec des répercussions sur le commerce des biens. Dans la plupart des pays Africains, une libéralisation considérable du commerce des services a déjà été entreprise. La question qui se pose est à quel niveau une telle libéralisation autonome peut-elle être consolidée dans les négociations internationales. Les points de vues diffèrent : Certains disent « ne ratons pas cette occasion », d'autres « prenons notre temps ». La différence entre ces rhétoriques s'explique par l'appréciation du niveau de connaissance des réalités des négociations commerciales sur les services et sa relation avec l'intégration régionale. Il est ressorti de la réunion de Berlin que la majorité des participants avaient une compréhension de l'importance du commerce des services, et des contraintes et besoins y afférant. Toutefois, Il y'avait moins de clarté quant à la façon d'avancer sur le sujet avec les parties prenantes en Afrique qui ont encore une maîtrise et compréhension insuffisantes des défis et opportunités dans le commerce des services, notamment en ce qui concerne leur relation avec la réglementation au niveau national et les sensibilités sociales. Il existe également des défis quant aux déséquilibres structureaux qui s'appliquent au niveau régional et au niveau des négociations APE. Un des thèmes principaux qui émergeait des discussions est l'importance critique que les bénéficiaires apportent au besoin d'articuler leur demande plus clairement afin que les bailleurs de fonds puissent convenablement y répondre. Une stratégie nationale sur la réforme du commerce des services constituerait une bonne plateforme pour commencer.
2. Le deuxième élément est l'importance d'un appui institutionnel pour accompagner les réformes et négociations et de centraliser l'appropriation du processus par les

- parties prenantes. Il est nécessaire d'identifier une fraction; travaillez avec un réseau d'experts – dont plusieurs locaux – avec un personnel dévoué (tel que le Bureau National d'Etudes Technique et de Développement (BNETD) en Côte d'Ivoire). Un programme de renforcement des capacités pour aider à consolider une coalition d'entreprises du secteur tertiaire dans chaque sous-région serait utile.
3. Le troisième élément est d'entreprendre de la recherche et de l'analyse sur le commerce des services. Il est notamment essentiel d'entreprendre des audits réglementaires, qui bien que longues, fournissent des informations de valeur inestimable. L'analyse par secteur et mode spécifique devrait ensuite suivre l'audit réglementaire. Une telle analyse exigerait le développement d'outils analytiques et la collection de données. Les acteurs non-étatiques, les médias en particulier, les parlementaires et la société civile devraient être associés à ce processus.
  4. Un quatrième élément est de fournir un appui pour l'amélioration de l'environnement commercial, le développement de stratégies de promotion de l'export des services, et un appui aux actions pouvant faciliter l'émergence d'une coalition d'entreprises du secteur tertiaire. Il sera nécessaire de s'éloigner de l'approche courante d'organisation d'ateliers et de préparation d'études ad hoc pour aller vers une approche formation holistique et recherche avec une perspective à moyen terme, en se servant éventuellement des réseaux existants. Le programme d'aide pour le commerce (APC) aura un volet d'appui pour la mise en œuvre de l'APE.
  5. Le cinquième élément est la nécessité que les bailleurs de fonds prêtent plus d'attention au commerce des services. Ils pourraient encourager les organisations nationales à travailler ensemble à divers niveaux. Leur appui pourrait porter sur le développement d'opportunités d'exportation au niveau régional en choisissant 3 à 4 secteurs régionaux et en se concentrant sur ces derniers dans une région spécifique. Les bailleurs devront également accorder plus de considération à travailler d'avantage avec les centres de recherches dans les régions. Il a été souligné dans ce contexte que le sujet était également encore nouveau pour les bailleurs, particulièrement au niveau bilatéral, et que plus les besoins identifiés sont clairs, meilleur seront les chances de les prendre en considération dans le cadre des projets APC.

En ce qui concerne la structure institutionnelle de l'aide, l'aide devrait être en accordance avec les structures des gouvernements. L'approche respective de chaque bailleur devrait être flexible afin que les bailleurs puissent travailler avec des forces diverses exploitant ainsi les approches de développement dans différentes régions et de manières différentes.

Le détail des discussions est disponible dans un rapport complet qui peut être accédé sur les sites internet suivants : [www.ileap-jeicp.org](http://www.ileap-jeicp.org) ; <http://www.bmz.de/en/index.html>, <http://www.gtz.de/en/index.htm>.